

BRETAGNE

Bulletin régional de la santé de l'abeille

N°5
Avril
2025

Les visites de printemps sont désormais faites et révèlent des mortalités souvent élevées sur certains ruchers. Retrouvez les hypothèses et conseils dans ce bulletin de santé et pensez à déclarer vos mortalités à l'OMAA Bretagne. Les premiers rayons de soleil de mars/avril ont permis aux colonies de bien se développer.

Nous vous souhaitons une très bonne miellée de printemps ! En cas de difficultés sur vos exploitations, n'oubliez pas que vos structures techniques restent à l'écoute, ADA et GDS (coordonnées en fin de bulletin).

SOMMAIRE

DE VOTRE BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

- 1 Itinéraires sanitaires de lutte contre *Varroa* (PSE) 2025
- 2 Réseau sentinelle *Varroa* et appel aux volontaires pour 2025
- 3 Plan de lutte régional contre le Frelon à pattes jaunes
- 4 Bulletin OMAA de janvier à mars 2025
- 5 La visite sanitaire de printemps
- 6 Bilan des déclarations de ruches 2024

Actus et annexes

Forts des observations faites dans les ruchers dès l'automne 2024, les vétérinaires du Programme Sanitaire d'Elevage (PSE) et les apiculteurs administrateurs de GDS ont fait le **choix d'une alternance à l'amtaze pour cette année 2025** et ils vous recommandent très fortement d'**évaluer le niveau d'infestation par varroa de vos colonies dès la récolte afin de mettre en place un traitement flash** avant la mise en place des lanières si besoin.

Pourquoi cette rotation ?

- 1- Nous utilisons de l'amtaze dans nos ruchers depuis quatre années consécutives**
- 2- Les résistances à l'amtaze progressent d'année en année en France**

Les données du réseau sentinelle Varroa indiquent un fort niveau d'infestation par Varroa fin 2024, chez les apiculteurs sentinelles bretons ☐.

Afin de préserver le cheptel apicole breton contre *Varroa destructor* et pour une apiculture sur le long terme !



© Thierry Vincent

Pour 2025, **le médicament choisi est le Bayvarol®**. La molécule est une perméthrine de synthèse, molécule efficace car la période de réversion des résistances à ces molécules est de 2 à 3 ans, or, nous ne les avons pas utilisées depuis 4 ans.



Quelques changements dans vos habitudes :

- **Quatre lanières par ruche** au lieu de deux.
- Un **retrait au bout de 6 semaines** et non pas 10 à 12.

Ces six semaines d'application ne permettront pas de protéger les colonies jusqu'à l'hiver si elles sont mises trop tôt. Nous vous recommandons donc de **traiter début septembre** et de **vérifier dès la récolte de miel que le comptage des chutes naturelles journalières est bien inférieur à 16 varroas / 24h**.

☐ Si vous faites des comptages de varroas dans vos ruchers, partagez les en intégrant le réseau sentinelle breton (voir page 4 du bulletin). Plus nous aurons de données, plus nous comprendrons ce qu'il se passe dans nos ruches bretonnes et mieux nous pourrions gérer ce parasite ! Contactez Thomas Guehennec au 06 88 35 63 02 ou par email à section.apicole@gds-bretagne.fr



Gérer *Varroa* sur les colonies d'abeilles en se limitant à l'utilisation de lanières est **prendre un risque plus ou moins important selon les années**, les apiculteurs sont invités à suivre les recommandations du PSE.

Nous vous proposons deux parcours de gestion de *Varroa* en 2025 :

Parcours "essentiel"

- Quatre vagues de comptage

(Deux comptages prioritaires : à la récolte d'été avant traitement et deux semaines après le retrait des lanières)

- Lutte biotechnique
- Bayvarol®
- Traitement d'hiver si besoin (hors couvain avec un médicament à base d'acide oxalique)

Parcours "sécurisé"

- Quatre vagues de comptage

(Deux comptages prioritaires : à la récolte d'été avant traitement et deux semaines après le retrait des lanières)

- Lutte biotechnique
- Traitement flash FormicPro® si besoin (**bien lire la notice**)
- Puis Bayvarol®
- Traitement d'hiver si besoin (hors couvain avec un médicament à base d'acide oxalique)

Plus de détails sur les vagues de comptage, les seuils critiques et les actions contre *varroa* au fil de la saison sur le document suivant [Schéma détaillé lutte Varroa 2025](#)

Le principe du parcours "sécurisé" est d'**agir rapidement** sur *Varroa* à un **moment critique de la saison et si nécessaire**. L'objectif étant de limiter les risques de varroose et de préserver l'émergence des abeilles hivernantes. Elles sont fondamentales pour permettre à la colonie de passer l'hiver.

Le médicament proposé, pour permettre cette action rapide appelée traitement "flash" est le **FormicPro®**. L'acide formique, qui le compose, est la seule molécule disponible qui agit **à la fois sur les varroas phorétiques et ceux présents dans le couvain**.

Attention, en contrepartie, le médicament a des effets secondaires : une **innocuité modérée pour la colonie** (il faut être capable de renouveler la perte éventuelle de la reine en sortie de traitement). Certaines précautions permettent de limiter ces risques :

- **Application en-dessous de 30°C** (vérifier la météo pour les 3 premiers jours de traitement)
- **Aération** : fermer le fond de la ruche mais ouvrir grand l'entrée
- **Pas d'application sur les colonies avec moins de 10 000 abeilles.**

Plus de détails sur la vidéo de [présentation du fournisseur](#). Bien lire la [notice du médicament](#).

En conclusion :

Nous appelons les apiculteurs bretons à **ne pas utiliser d'amitrazé en Bretagne en 2025**. L'utilisation de cette molécule pour une cinquième année présenterait un risque non négligeable d'émergence de résistance, en impactant tous les apiculteurs. Les apiculteurs sont appelés à ne pas fragiliser l'effort collectif.

Lien vers le support de communication : [Plaque rotation 2025](#)



Réseau sentinelle *Varroa* et appel aux volontaires pour 2025



Chaque année, les apiculteurs compteurs volontaires du **réseau sentinelle *Varroa*** se mobilisent pour partager leurs données à tous.

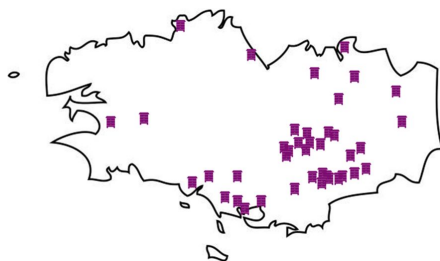
Ces données sont très importantes, elles sont une base pour établir les orientations techniques de gestion de *Varroa*.

Ce réseau a permis de collecter 2084 comptages entre 2021 et 2024. C'est bien mais nous pouvons faire mieux ! En 2025, dans un contexte de rotation, nous avons encore plus besoin de vos données !

Pour participer en 2025, il suffit de remonter ses données de comptages en chutes naturelles de *Varroa* **sur les quatres dates suivantes** :

- Fin avril
- Mi-juin
- Mi-juillet
- 15 jours après la fin du traitement varroa (aux alentours de début novembre)

Carte des ruchers sentinelles *Varroa* en 2024



Il est possible de participer même si vous ne pouvez pas faire ces quatres vagues !

Vous êtes intéressés et souhaitez avoir plus de détails ?

Contactez nous au 06 88 35 63 02 ou par email à section.apicole@gds-bretagne.fr

Un grand merci aux apiculteurs du réseau qui s'engagent pour le collectif !

3 Plan de lutte régional contre le Frelon à pattes jaunes

On en parle sur France 3 ([lien du reportage](#)), Nous sommes en pleine période de piégeage des fondatrices contre le Frelon à pattes jaunes !

Retrouvez toutes les informations utiles concernant le plan de lutte FREDON GDS sur le site frelonasiatique.bzh !



Une application est maintenant disponible, [alerte-frelon](#), pour comptabiliser vos données de piégeage de fondatrices !



Bulletin d'information de l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère en région Bretagne

4

Bilan OMAA de janvier à mars 2025 et cas clinique Agnès Ménage (Référénte OMAA Bretagne pour l'OVVT)

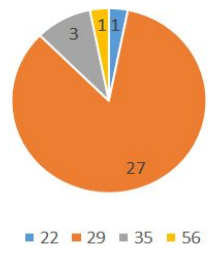
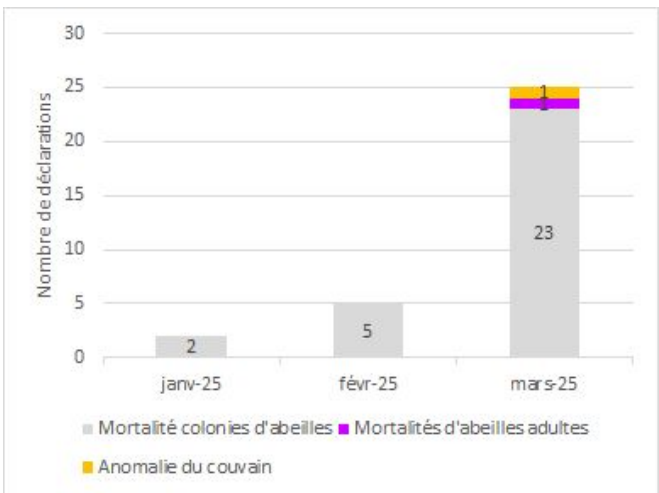
☎ 02 44 84 68 84 ✉ declaration-omaa@gtv-bretagne.org

Vidéo de présentation du dispositif :

<https://www.youtube.com/watch?v=NILd73Mr3Ww>

1- Bilan du guichet unique de l'OMAA de janvier à mars 2025

Sur les mois de janvier à mars 2025, **32 déclarations** ont été enregistrées au guichet Breton de l'OMAA. Elles concernent les ruchers de **25 apiculteurs** : 11 sont des détenteurs de moins de 10 colonies, 8 de 10 à 49 colonies, 5 de 50 à 199 colonies et 1 de plus de 200 colonies.



Le Finistère est-il beaucoup plus impacté par les mortalités hivernales ?



La déclaration orientée en Maladie Réglementée est une **suspicion de Loque américaine dans le Finistère** dont les analyses sont en cours.

Sur les 31 déclarations orientées en Autres troubles, **9 ont fait l'objet d'investigations**. Celles-ci montrent certes une implication dominante de *Varroa*, mais elles mettent également en valeur le **caractère multifactoriel des mortalités hivernales en particulier lors d'effondrement massif d'un rucher**. En effet, nous avons constaté des secteurs avec effondrement de plusieurs ruchers très proches avec des gestions très différentes de varroas, ou encore des apiculteurs avec une conduite identique de tous leurs ruchers avec l'effondrement d'un rucher et pas des autres. Les facteurs favorisant peuvent alors être l'exposition des colonies aux vents qui ont majoritairement été de sud cet hiver dans le Finistère ce qui est inhabituel ou encore une forte miellée (de blé noir par exemple) en fin d'une saison très pluvieuse aboutissant à un fort développement des colonies à un moment où elles sont le plus chargées en varroas dont la population dans les ruches explose alors. Nous avons également constaté dans un même rucher la mortalité de 90 % des colonies en ruche Dadant et la survie de 100 % de celles en ruche Voirnot... plus d'essaimage en Voirnot qui sont plus petites ? Format plus adapté aux conditions climatiques de cet hiver dans ce rucher ?

2- Cas clinique d'abeilles mortes devant les ruches à l'automne 2024

Appel d'un apiculteur du centre Bretagne à l'OMAA le 4 octobre 2024 pour quelques dizaines d'abeilles mortes devant 15 ruches sur 27 tous les jours depuis une dizaine de jours.

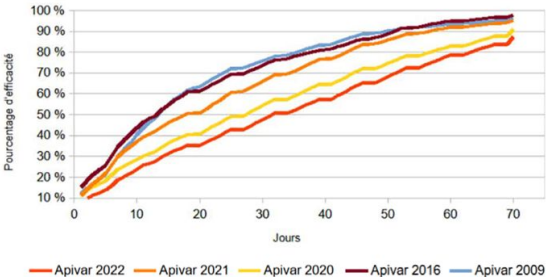
La gestion de *Varroa* suit les recommandations du PSE avec une mise en place des lanières d'Apivar® le 28 août 2024. Un comptage de chutes naturelles est prévu début janvier pour un éventuel traitement de rattrapage.

Les analyses réalisées sur les abeilles symptomatiques et mortes montrent des niveaux d'infestation très élevés de 3 virus et les seuls toxiques isolés sont les métabolites de l'amitrazé dus au traitement contre *Varroa* en place (DMF 14 µg/kg et DMPF 307 µg/ kg).

<i>Acarapis woodi</i>	Non détecté
CBPV	3.5 x 10 ¹²
ABPV	Non détecté
DWV-A	Non détecté
DWV-B	2,6 x 10 ¹²
BQCV	1 x 10 ⁹

Le virus DWV-B se réplique dans *Varroa*, il voit donc son niveau d'infestation augmenter lorsque la population de varroas n'est pas maîtrisée. Avec *Varroa*, le virus BQCV voit sa virulence augmenter alors que le virus CBPV n'a fait que profiter de la baisse d'immunité due aux deux autres et au parasite

Ceci montre que **cinq semaines après la mise en place des lanières, la baisse de population de *Varroa* est trop faible pour limiter l'impact des virus sur les abeilles**, si le niveau de parasitisme est trop élevé. Ceci est compréhensible en regardant l'évolution des courbes d'efficacité publiées par la FNOSAD (cf. graphique). Pour sécuriser nos ruchers, **il devient indispensable d'évaluer le niveau d'infestation par *Varroa* après la récolte et mettre en place un traitement flash avant le traitement par lanières si besoin**.



5

La visite sanitaire de printemps

Les premières belles journées de l'année sont l'occasion de faire de vraies visites sanitaires des colonies, mais vous souvenez-vous de tout ce que vous devez vérifier et faire ?

En entrant dans le rucher

Avec le retour de la chaleur et du soleil la végétation va rapidement se développer alors si vous ne l'avez pas fait pendant l'hiver il est encore temps de sortir sécateurs, taille-haie et tondeuse pour **dégager l'accès aux différentes colonies** mises en place. Et n'oubliez pas que **si vous mettez une ardoise, une dalle ou une bâche au pied des ruches vous détecterez plus facilement les éventuelles abeilles mortes** dessus pendant la saison. C'est aussi le moment de préparer ceux de vos futurs essaims.

Ensuite, **examiner l'activité sur les ponts d'envol** est une excellente entrée en matière. Combien d'abeilles sont présentes ? Quelle est la densité de la circulation ? Quel pourcentage d'abeilles ramènent du pollen à la ruche ? Certaines ont-elles des comportements anormaux (désorientées, très agressives, ralenties...) ?

L'examen des colonies

A la levée du couvre-cadre :

- les abeilles ont-elles bâti au-dessus des cadres ? Si c'est le cas elle manquent déjà de place !
- **combien d'inter-cadres sont occupés par les abeilles** ? Si elles n'occupent que 4 espaces d'une ruche 10 cadres, il va falloir que je les partitionne sur 6 cadres pour les aider à redémarrer car les nuits sont encore fraîches.
- **certaines abeilles ont elles un comportement anormal** (tremblantes, traînantes....)?

On examine ensuite les cadres un à un :

- **On enlève les deux cadres en périphérie** qui sont soit vides soit pleins de vieux miel de lierre (ils serviront pour les essaims à venir). Il est temps qu'**ils laissent la place à des cires neuves qui seront placées en fin de visite en périphérie du couvain et ramenées au centre une fois pondues**.
- Quelle **quantité de miel** est présente dans la ruche et surtout les abeilles sont-elles en train de stocker du nectar ? Quelle **quantité de pollen** ? Ancien (couleur terne) ou récemment stocké ? **De provenance variée** (couleurs différentes) ? Peut-être faudra t-il amener un complément protéiné aux colonies les plus faibles.
- Quelle est la surface occupée par du **couvain** et surtout **quel est son aspect** ? La ponte de printemps d'une bonne reine doit être serrée et concentrique (Cf photo 1) et surtout pas en mosaïque (Cf photo 2). Si c'est le cas observez bien les larves et les opercules du couvain fermé pour tenter d'identifier le problème et **n'hésitez pas à demander de l'aide si besoin**.



Photo 1 : Joli couvain de printemps

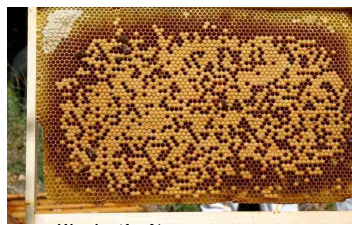


Photo 2 : Couvain en mosaïque

Et varroa dans tout ça ?

Un couvain en mosaïque peut aussi être la conséquence d'une infestation trop importante par *Varroa*. Mais **un joli couvain ne certifie pas que l'infestation est maîtrisée**. Cette année, nous constatons que **dans beaucoup de ruchers les traitements d'automne et d'hiver ont été insuffisants** et démarrer la saison avec trop de parasites ne peut que mal finir... alors profitez en pour **poser des plateaux graissés sous vos ruches** et vous les lirez quelques jours plus tard.





6 Bilan de déclarations de ruches 2024

Données issues des déclarations

Chaque apiculteur.rice est tenu de **déclarer** annuellement toutes ses colonies, dès la première. Ces chiffres reposent sur du **déclaratif**, les sur ou sous-déclarations sont donc difficilement quantifiables. Ces données donnent cependant des ordres de grandeur, permettant l'élaboration de cette synthèse.

La Bretagne compte désormais **4 230 apiculteurs déclarés** contre 3 907 en 2023, soit une augmentation de 323 déclarants (+ 8,3 %). L'augmentation concerne surtout les apiculteurs de loisir. A l'inverse, les pluriactifs déclarés sont en baisse avec 10 de moins. On peut noter que le **nombre de professionnels déclarés est en augmentation depuis 2018**.

Le cheptel apicole breton atteint **86 824 colonies** contre 85 669 en 2023, soit une augmentation de 1 155 colonies (+ 1,3 %). L'augmentation est un peu moins marquée qu'au niveau national (+3,7 %). En Bretagne, les apiculteurs possédant plus de 50 colonies représentent un peu moins de 6 % du nombre total d'apiculteurs mais ils détiennent en revanche 62 % du cheptel régional.

En moyenne, un.e apiculteur.rice de loisir a déclaré 8 colonies, un.e pluriactif.ve 105 colonies et un.e professionnel.le 386 colonies.

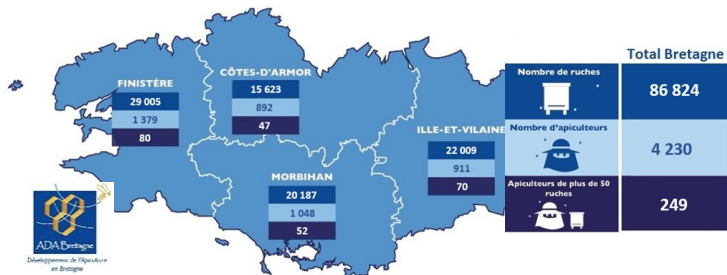
Nombre d'apis Nombre de colonies	Bretagne 2016	Bretagne 2017	Bretagne 2018	Bretagne 2019	Bretagne 2020	Bretagne 2021	Bretagne 2022	Bretagne 2023	Bretagne 2024
Apiculteurs producteurs familiaux (1 à 49 ruches)	4 009 29 501	3 652 27 212	3 642 27 109	4 050 31 101	4 613 35 039	4 345 33 011	3 587 29 400	3 657 31 887	3 981 33 100
Apiculteurs pluri-actifs (50 à 199 ruches)	95 9 691	101 10 013	118 11 426	135 13 563	160 15 265	157 15 074	163 17 025	164 17 279	154 16 102
Apiculteurs professionnels (200 ruches et plus)	47 19 943	48 20 920	47 21 335	56 24 056	69 30 183	73 30 819	76 32 227	86 36 503	95 37 622
Total	4 151 59 135	3 801 58 145	3 807 59 870	4 241 68 720	4 842 80 487	4 575 78 904	3 826 78 652	3 907 85 669	4 230 86 824

Pour la campagne de déclaration de 2024, une sensibilisation forte à l'obligation de déclaration a été réalisée et pourrait expliquer en partie l'augmentation du nombre d'apiculteurs et de colonies sur le territoire.

L'augmentation du nombre de déclarants par rapport à 2023 est bien moins marquée dans le Finistère (+3%) que dans les trois autres départements : Morbihan (+12 %), Ille-et-Vilaine (+11 %), Côtes-d'Armor (+10 %).

NB : la carte indique le nombre de colonies déclarées par les apiculteurs de chaque département, et non le nombre exact de colonies présentes dans ces départements.

Cependant, comme chaque année, **le Finistère compte plus d'apiculteurs et de colonies** que les autres départements (33 % des apiculteurs et des colonies déclarés).



Sur les 13 régions de France métropolitaine, la Bretagne est la :

- **6ème** plus grosse région en nombre d'apiculteurs
- **8ème** en nombre de colonies
- **3ème** région en densité d'apiculteurs (16 apiculteurs pour 100km² en moyenne)
- **5ème** région en densité de colonies déclarées (319 colonies sur 100km² en moyenne)

Actualités, formations et évènements

- **Enquête Nationale de Mortalité hivernale des colonies d'abeilles**

C'est le moment de répondre à l'ENMHA ! Nous vous rappelons l'importance de répondre à cette enquête pour évaluer les pertes de cheptel et les pratiques contre *Varroa* sur la région. Vous avez été contacté par email et trouverez toutes les infos sur la plaquette suivante : [lien](#).

Merci d'avance pour votre réponse !

- **Rediffusion de webinaires**

De nombreuses informations importantes y sont délivrées, visionnez les dès maintenant

- "Itinéraires Varroa 2025 en Bretagne" par Section apicole de GDS Bretagne : [lien](#)
- "Cas clinique au rucher" réalisé par Vêto-pharma : [lien](#)
- "Visite de printemps et retrait de couvain de mâles" par GDS Pays-de-Loire : [lien](#)

- **Invitation webinaire "Apprendre à gérer *Varroa* dès la constitution de vos essaims"**

Le GDS Pays-de-Loire organise ce webinaire le mardi 29 avril de 18h à 19h30.

Inscrivez vous dès maintenant : [lien](#)

- **Etude sur la production française de miel - campagne 2024 - FranceAgriMer**

Cette étude permet la publication des "bilan de campagne" annuels par FranceAgriMer, références nationales sur la filière. Vous pouvez encore répondre à l'enquête : [lien](#).

Retrouvez les précédentes publications ici : [lien](#)

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez envoyer un email à section.apicole@gds-bretagne.fr si vous souhaitez ne plus recevoir ce bulletin.

VOS PARTENAIRES APICULTURE



GDS BRETAGNE

13, rue du Sabot

CS 40028

22440 Ploufragan

06 88 35 63 02

section.apicole@gds-bretagne.fr



DRAAF BRETAGNE

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne 15
Av. de Cucillé, 35000 Rennes
02 99 28 21 00



GTV BRETAGNE

BP 20360

22106 DINAN Cedex

02 96 85 60 49

sapi@gtv-bretagne.org



ADA BRETAGNE :

GIE Elevages de Bretagne

Maison de l'agriculture rue

Maurice Le Lannou

CS 64240, 35042 Rennes cedex

07 85 35 20 82

camille.ada@gie-elevages-bretagne.fr